

CDD "chargé d'études pour la convention OSPAR" (H/F)

Référence : 2008-05

Type de contrat

contrat à durée déterminée de 1 an renouvelable

Date de prise de fonction

à partir du 01 05 2008

Conditions de travail

Temps complet.

Résidence administrative :

Dinard (Ille-et-Vilaine, MNHN/IFREMER/) mais déplacements fréquents en France et étranger (zone OSPAR).

Rémunération : « niveau cadre ingénieur d'études selon expérience ».

Poste placé sous l'autorité de l'Agence des aires marines protégées mais également des points focaux nationaux sur la convention OSPAR (MEDAD, MNHN et IFREMER).

Formation Initiale

BAC 5 minimum en biologie et écologie marines

Expérience professionnelle

Expérience professionnelle souhaitée dans le domaine de :

- la coopération internationale scientifique ou technique.
- les conventions internationales de mer régionales.
- la conduite de projets multipartenariaux.

Qualités personnelles

Anglais courant indispensable : travail avec l'ensemble des parties à la convention et rédaction des informations et rapports en anglais.

Méthode et rigueur, capacité d'organisation indispensables.

Capacités relationnelles aptitudes au travail en équipe.

Capacités rédactionnelles et de synthèse.

Connaissances spécifiques

Connaissance de la flore et de la faune marine, des biocénoses, et des habitats métropolitains.

Maîtrise des outils informatiques de traitement de textes et de données, notamment maîtrise des logiciels ArcGis et Access souhaitée.

Connaissance des institutions françaises et internationales en lien avec la convention OSPAR.

Modalités de candidature

(avant le 31/03/08) :

Lettre de motivation + CV par mail ou courrier au contact suivant :

laurent.germain@aires-marines.fr

Contexte :

La France est partie à la Convention OSPAR et en tant que telle contribue à la réalisation de ses objectifs.

A ce titre elle s'est engagée à une contribution accrue à ces instances et notamment à la prise en charge de 8 espèces et 2 habitats de la convention.

Le recrutement du ou de la chargé(e) d'études contribuera pleinement à cet implication accrue.

Fonctions

1 - **Coordination « espèces et habitats » :**

Etre pour les parties contractantes d'OSPAR et le secrétariat le point focal pour les espèces et les habitats dont la France a la charge en tant que pays pilote.

A savoir :

Pour les espèces : *Alosa alosa*, *Petromyzon marinus*, *Cetorhinus maximus*, *Hippocampus guttulatus*, *Hippocampus hippocampus*, *Caretta caretta* et *Dermochelys coriacea*

Pour les Habitats : « Intertidal Mudflats » et « Pennatules et mégafaune fouisseuse » (Sea-penn and burrowing megafauna communities ou vasière à langoustines).

Rédiger les documents inhérents à ce dossier (double rédaction : Anglais – Français) à partir des données des parties contractantes.

Coordonner le recueil d'information pour la partie française pour les autres habitats et espèces OSPAR.

2 - **Préparation de la contribution française pour le comité Biodiversité (BDC) et le groupe MASH**

3 - Structuration et animation du réseau d'experts référents : en liaison avec les deux points focaux scientifiques (IFREMER et MNHN).